

Section 0. Avis d'appel d'offres

Objet : Accord cadre triennal à bon de commande pour la sélection d'un prestataire chargé de l'embellissement et l'illumination de la ville de Cotonou dans le cadre de la fête de l'indépendance et des festivités de fin d'année.

Référence : S_DST_102527

Avis n° : AOO N° 075/2025/MCOT/PRMP/SPPRMP du 27/11/2025

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite à la version 6 du plan de passation des marchés publics de la mairie de Cotonou publié le sur le portail web des marchés publics le 18 novembre 2025.
2. La mairie de Cotonou a inscrit dans son budget des fonds propres, afin de financer l'embellissement de la ville de Cotonou, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à l'accord cadre triennal à bon de commande pour la sélection d'un prestataire chargé de l'embellissement et l'illumination de la ville de Cotonou dans le cadre de fête de l'indépendance et des festivités de fin d'année.
3. La mairie de Cotonou sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les services relatifs à l'embellissement et l'illumination de la ville de Cotonou dans le cadre des festivités du 1^{er} août et des fêtes de fin de l'année.

La présente procédure aboutira à la signature d'un accord - cadre qui sera mis en œuvre par émission de bons de commande sur l'ensemble de sa période de couverture, conformément à l'article 41 de la loi 2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin.

Les prestations envisagées sont constituées d'un lot unique et des variantes ne pourront pas être prises en considération.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020, portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : **Mairie de Cotonou, 120, Avenue du Renouveau (8.047), Wologuèdè dans le 8ème Arrondissement de la ville de Cotonou, Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics sis au Rez-de-chaussée du bâtiment situé derrière le grand immeuble à compter de/...../2025, de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes, Email : prmpcotonou@mairie.bj , tous les jours ouvrables.**

6. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises

Exigences techniques et expériences :

- Être une entreprise ou groupement d'entreprises régulièrement immatriculées exerçant dans le domaine de l'électricité, ou de l'électronique, justifié par le registre de commerce ou les statuts ;
- Avoir effectivement exécuté en tant que prestataire ou sous-traitant au cours des trois (03) dernières années (2024, 2023 et 2022) et de l'année en cours, au moins deux (02) marchés, d'illumination, d'embellissement, d'électricité ou de décoration d'un montant égal au moins à **deux cent trois millions trois cent quatre-vingt-neuf mille huit cent trente (203 389 830)** de francs CFA Hors TVA chacun, justifiés par les copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution ou des procès-verbaux de réception. Chaque attestation de bonne fin d'exécution ou copie des procès-verbaux de réception doit être accompagnée des copies de leurs contrats correspondants (page de garde, page de signature et page portant le montant en copies simples), signés par les maîtres d'ouvrages ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations, organisations internationales au Bénin) ou toutes autres personnes morales de droit privé ;
- Disposer du matériel dont la liste est indiquée au point 6 de la sous-section C. critères de qualification et d'évaluation ;
- Disposer d'un personnel clé ayant les qualifications et expériences exigées au point 5 de la sous-section C. critères de qualification et d'évaluation.

Exigences financières :

- Disposer des avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédits à hauteur de **quatorze millions cent vingt-quatre mille deux cent quatre-vingt-quatorze (14 124 294)** FCFA, justifiés par une attestation de capacité financière délivrée par une banque, ou un organisme financier agréé en République du Bénin ;

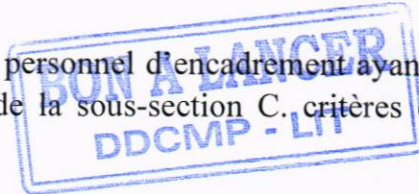
Et

- avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années (2022, 2023, 2024) un chiffre d'affaires annuel moyen d'un montant égal au moins à **trois cent dix-sept millions sept cent quatre-vingt-seize mille six cent dix (317 796 610)** francs CFA Hors TVA, justifié par les états financiers établis dans les formes prescrites par **l'annexe A-3-2 point 1.**

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence.

Exigences techniques et expériences :

- Être une entreprise ou groupement d'entreprises régulièrement immatriculées exerçant dans le domaine de l'électricité, ou de l'électronique, justifié par le registre de commerce ou les statuts ;
- Disposer du matériel dont la liste est indiquée au point 6 de la sous-section C. critères de qualification et d'évaluation ;
- Disposer d'un personnel clé et d'un personnel d'encadrement ayant les qualifications et expériences exigées au point 5 de la sous-section C. critères de qualification et d'évaluation.



Exigences financières :

- Disposer des avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédits à hauteur de **quatorze millions cent vingt-quatre mille deux cent quatre-vingt-quatorze (14 124 294)** FCFA, justifiés par une attestation de capacité financière délivrée par une banque, ou un organisme financier agréé en République du Bénin ;
- Fournir une assurance des risques professionnels portant les références et l'objet du présent avis d'appel d'offres, de montant au moins égal à **deux cent soixante-dix-neuf millions six cent soixante et un mille dix-sept (279 661 017)** FCFA ou un engagement d'une structure d'assurance régulièrement installée au Bénin d'assurer le soumissionnaire pour une telle assurance de même montant et portant les références et l'objet du présent avis d'appel d'offres au cas où il est déclaré attributaire du marché.
- Les entreprises naissantes fourniront leur bilan d'ouverture et les entreprises ayant moins de trois (03) années d'exercice fourniront les états financiers de leurs années d'exercice dans les formes prescrites par l'annexe A-3-2 point 1 ;

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Le délai d'exécution de l'accord-cadre est de trente-six (36) mois, non renouvelable pour chaque lot. Le délai d'exécution des bons de commande sera précisé dans chaque bon de commande.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : **Mairie de Cotonou, 120, Avenue du Renouveau (8.047), Wologuèdè dans le 8ème Arrondissement de la ville de Cotonou, Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics sis au Rez-de-chaussée du bâtiment situé derrière le grand immeuble**, à compter du 01 / 12 / 2025. Le dossier d'appel d'offres en version papier sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat de la PRMP ou adressé aux candidats à leurs frais par la poste. Le dossier peut aussi être remis aux candidats en version électronique sous le format PDF ou envoyé par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche¹ de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP).

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après **Mairie de Cotonou, 120, Avenue du Renouveau (8.047), Wologuèdè dans le 8ème Arrondissement de la ville de Cotonou, Secrétariat de la Personne Responsables des Marchés Publics de la Mairie de Cotonou sise au deuxième étage du bâtiment situé derrière le grand immeuble au plus tard le 29 / 12 / 2025 à 10 heures heure locale (GMT+1). Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis ou de leurs représentants dûment mandatés à l'adresse ci-après : **Mairie de Cotonou, 120, Avenue du Renouveau (8.047), Wologuèdè dans le 8ème Arrondissement de la ville de Cotonou, Salle de réunion de la Personne Responsables des Marchés Publics de la Mairie de Cotonou sise au deuxième étage du bâtiment situé derrière le grand immeuble, le même jour à partir de 10 heures 30 minutes, heure locale (GMT+1) .**

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de **deux millions cinq cent quarante-deux (2 542 000) FCFA.**

¹ Le modèle de cette fiche est téléchargeable sur le site web de l'ARMP : www.armp.bj

07

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres à condition de justifier le statut de MPME par la production de l'attestation d'identification du statut de la MPME, conformément aux dispositions de l'article 10 de la loi 2020-03 du 20 mars 2020 portant promotion et développement des micros, petites et moyennes entreprises en République du Bénin.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de *quatre-vingt-dix (90)* jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

Cotonou, le... 27 / ... 11 / 2025



Manet Floriana C. GAZARD
Personne Responsable des Marchés Publics